

Image not found or type unknown



Garde d enfant pour une grand mere

Par **moonloo**, le **25/09/2009** à **14:41**

Bonjour, depuis plusieurs mois, ma fille de 25 ans ne s'occupe plus de sa fille de 5 ans, moi même la grand mere ou l'arriere grand mere assurent en majorité le quotidien de la petite. ma fille rencontre pas mal de probleme a fait une tentative de suicide et ne pense pas a sa fille, nous essayons au mieux de l'aider mais elle ne reagi pas. nous aimerions savoir comment faire pour legaliser cette situations sans passer par les services sociaux. nous avons tres peur que le juge la place direct en famille d'accueil et voulons continuer d'assurer son education. ma fille, accepte a ce jour qu'on garde la petite en attendant quelle puisse se remettre de ces problemes. mais nous voulons nous proteger au cas ou elle change d'avis pour proteger l'enfant. comment devons proceder. merci de vos conseils